REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS **Département de la Dordogne**

ARRETE MUNICIPAL n° 2026/100

CHAUSSEE RETRECIE
9, rue Henri Farman

Le Maire de la Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment l'arrêté du 06 novembre 1992 approuvant les nouvelles dispositions du livre 1-8ème partie signalisation temporaire,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits des libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code de la Route,

Vu le Règlement de Voirie Communale de COULOUNIEIX-CHAMIERS approuvé par délibération du conseil municipal le 15 décembre 2021,

Vu la demande formulée par l'entreprise SUEZ EAU FRANCE domiciliée 15, avenue Charles FLOQUET 64 200 BIARRITZ,

Considérant qu'il convient de prendre certaines mesures afin d'assurer la sécurité publique pour effectuer des travaux de création d'ouvrage assainissement au 9, rue Henri FARMAN en cette commune,

ARRETE

ARTICLE 1er : Du 13 Avril 2026 au 24 Avril 2026, la chaussée sera rétrécie de part et d'autre du chantier et suivant l'avancement de ce dernier afin de permettre la réalisation des travaux. Le stationnement et le dépassement seront également interdits au droit du chantier. La vitesse sera limitée à 30km/h.

ARTICLE 2 : Le pétitionnaire est autorisé à faire stationner les engins de l'entreprise sur les dépendances de la rue pendant les mêmes périodes.

ARTICLE 3 : La fourniture, la pose, et la maintenance y compris en dehors des heures d'intervention sur le chantier et la dépose de la signalisation réglementaire seront effectuées par les soins de l'entreprise chargée des travaux et sous son entière responsabilité. Pendant les périodes d'inactivité du chantier, les conditions optimums de circulation devront être prévues.

ARTICLE 4 : Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.
Tout véhicule gênant sera susceptible d'être mis en fourrière.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera affiché aux extrémités du chantier.

ARTICLE 6 : Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Polices Urbaines, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la Mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERS.

Sont destinataires d'une ampliation pour information :
- Monsieur le Directeur Départemental des Services des Incendies et Secours
- Périmouv'
- Le SMD3

Fait à COULOUNIEIX-CHAMIERS,
Le 25 Mars 2026

MAIRIE DE COULOUNIEIX-CHAMIERS (Dordogne)

Le Maire,
Pour le Maire,
L'Adjoint-Délégué,

Jean-Marc MATHIAS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Dénomination : SUEZ EAU FRANCE
Adresse : 15 avenue Charles Floquet
Code postal : 64200 Localité : BIARRITZ Pays : France
Nom contact : LE CROLLER Prénom contact : Elouane
Téléphone : 0662265826 Indicatif pays : +33
Fax : Indicatif pays :
Courriel : 2613046827.261301DAC04.01@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur
Dénomination :
Adresse :
Code postal : Localité : Pays :
Nom contact : Prénom contact :
Téléphone : Indicatif pays :
Fax : Indicatif pays :
Courriel :

100

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☐

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : Point de Repère (PR) routier de fin d'application :
Adresse Numéro : 9 Nom de la voie : RUE HENRI FARMAN
Code postal : 24660 Localité : COULOUNIEIX-CHAMIERS

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☒ Non ☐ Si oui indiquer la référence : n°2025/370
Description des travaux : Création ouvrage assainissement - Mairie

Date prévue de début des travaux : 13/04/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) :

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) ~~15~~ 3 Date de début de réglementation 13/04/2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
chaussée retrécie Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiétement sur chaussée ☐ Largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ Nombre de voie(s) supprimée(s)

(DAC_P1_V5_v1.02)

SUEZ EAU FRANCE SAS

TSA 54050
26 avenue de l'île Saint Martin

92894 NANTERRE CEDEX 9
France
Tel : Fax :
2613046827.261301DAC04.01@captidec.fr

Réf. Protys :	2613046827.261301DAC04
N° affaire :	63-4841237

MAIRIE DE COULOUNIEIX CHAMIERS
SERVICES TECHNIQUES
9 AV DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
24660 COULOUNIEIX CHAMIERS
France

Courriel : technique@coulounieix-chamiers.fr
Tel : +33553355730
Fax :

Objet : Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : NANTERRE CEDEX 9
Le : 25/03/2026
Signataire : LE CROLLER Elouane

(Accompagnement_V5.10_1.02)

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
véhicules légers ☐	véhicules légers ☒	véhicules légers ☐
poids lourds ☐	poids lourds ☒	poids lourds ☐

Vitesse limitée à : _____ km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

Autres prescriptions :
1 jour d'intervention - pose de panneaux de signalisation - stationnement interdit

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise ☐

Dénomination : SUEZ EAU FRANCE

Adresse : 15 avenue Charles Floquet

Code postal : 64200 Localité : BIARRITZ Pays : France

Nom contact : LE CROLLER Prénom contact : Elouane

Téléphone : 0662265826 Indicatif pays : +33

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : visio-naq-ordo@suez.com

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/500ème ☒ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒ Numéro d'affaire : 63-4841237

Fait à : NANTERRE CEDEX 9 Le : 25/03/2026

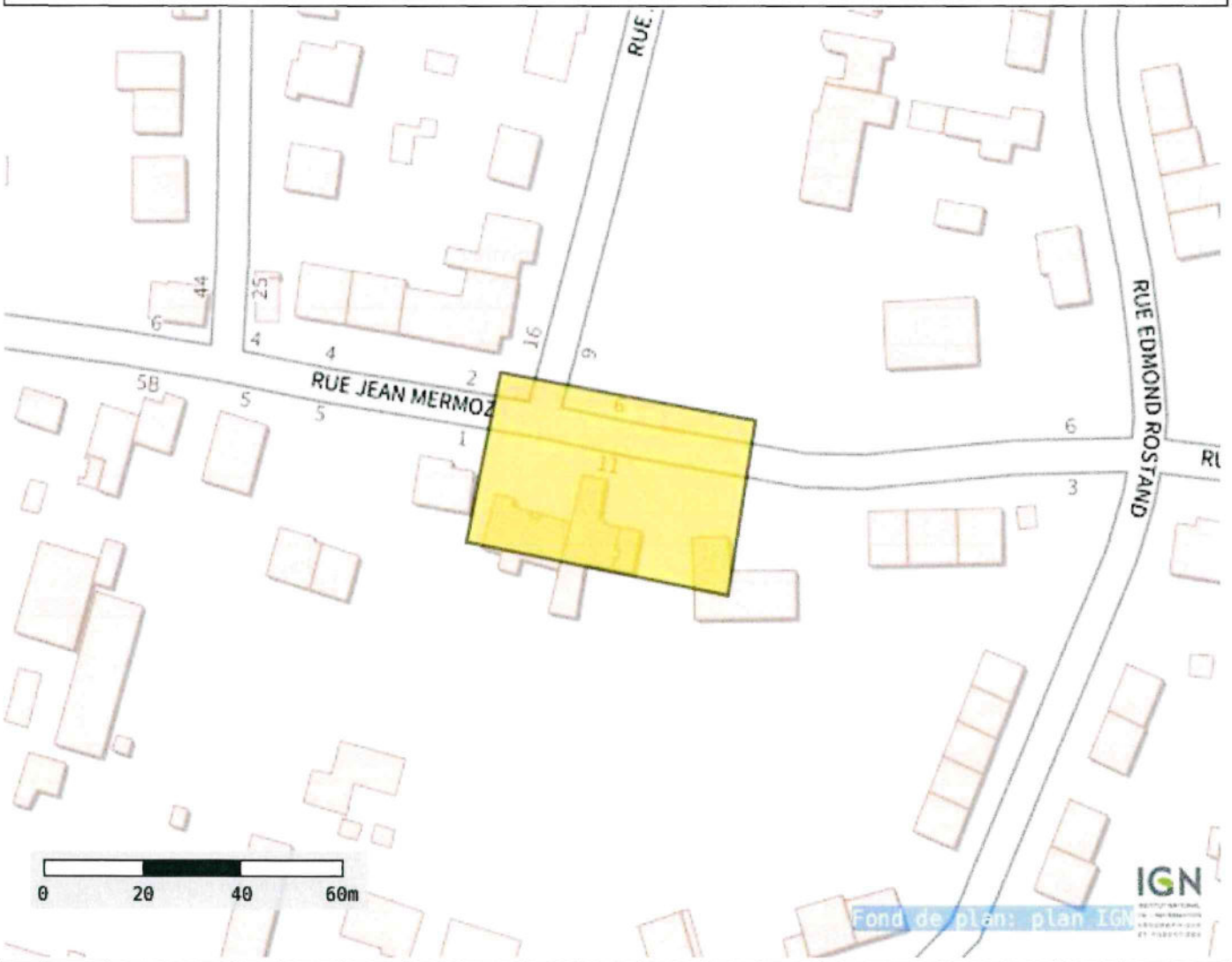
Nom : LE CROLLER Prénom : Elouane Qualité : _____

(DAC_P2_V5_v1.02)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2026032500299P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

518853.9134580714 6456900.00121274

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

,69270721762340 45,18777576872708
,69262138693492 45,18748240427658
,69328657477062 45,18739012944289
,69335631220500 45,18769259184756
,69270721762340 45,18777576872708

(PlanDetail_Protys_v1.01)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N° 14434*03

2026032500299P
63-4841237

☒ ☐ ☒

SUEZ EAU FRANCE
France

SUEZ EAU FRANCE
15 avenue Charles Floquet
64200 BIARRITZ
LE CROLLER Elouane
+33662265826
dict.lpb@suez.com

9 RUE HENRI FARMAN
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS
1

☐ ELECTRONIQUE

A4 ☒
☐

(3) : voir les codes au verso

(3) RBL SOU TER
Création ouvrage assainissement - Ma
irie

C R

☐

13/04/2026 1

C R

☐
☐

LE CROLLER Elouane

2026032500299P
63-4841237
25/03/2026
INITIAL

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 54050
26 avenue de l'île Saint Martin
92894 NANTERRE CEDEX 9
France
LE CROLLER Elouane
+33662265826
dict.lpb@suez.com

9 RUE HENRI FARMAN
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS
1

ELECTRONIQUE

A4 ☒
☐

(3) : voir les codes au verso

(3) RBL SOU TER
Création ouvrage assainissement - Ma
irie

(3) ENG MAN PEL VIB

☐

120

☒

C R

☐

13/04/2026

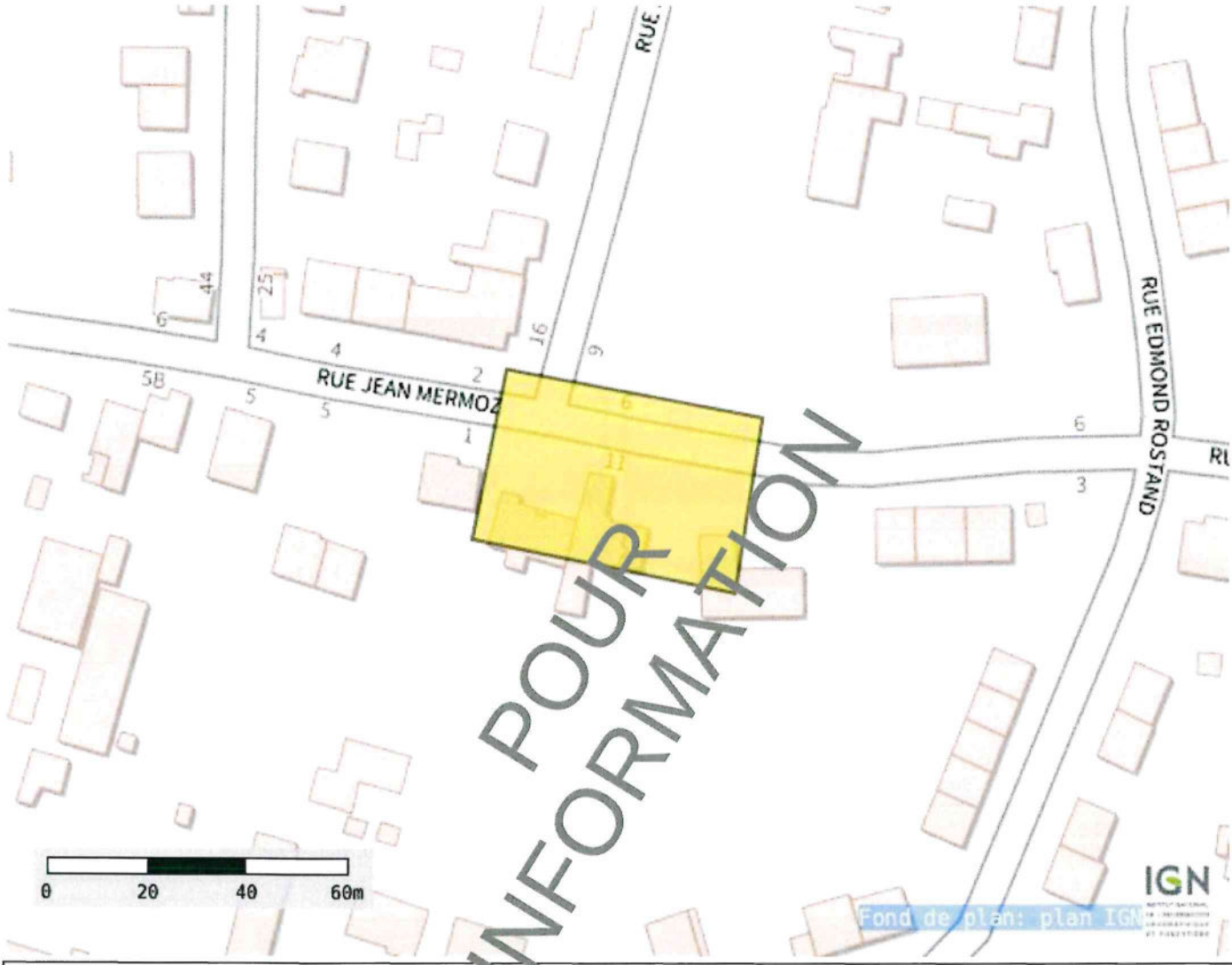
1

LE CROLLER Elouane

POUR INFORMATION

Référence Protys de ce document : 2613046827.261301DC01

Numéro de consultation du GU : 2026032500299P



Coordonnées (Lambert 93) : 518853.9099656126 6456899.960490552

Liste des communes concernées :

Coulounieix-Chamiers ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

,69270721762340 45,18777576872708
,69262138693492 45,18748240427658
,69328657477062 45,18739012944289
,69335631220500 45,18769259184756
,69270721762340 45,18777576872708

(Emprise_Protys_v1.3)